

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 711**8 mai 2002****SOMMAIRE**

AC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	34084	Deya S.A., Luxembourg	34097
Accurate S.A., Frisange	34083	Discount Trading S.A., Grevenmacher	34123
ADM S.A., Fentange	34082	Euro-Sylva S.A., Koerich (Windhof)	34116
ADN S.A., Fentange	34118	Eurodistri Security S.A., Differdange	34116
Albatros-Trans, S.à r.l., Dippach	34101	Euromedic S.A., Fentange	34125
Alpha International Technologies S.A., Ehlerange	34120	Euromedic S.A., Fentange	34125
Alpha Solutions S.A., Mamer	34112	European Cosmetic Group, S.à r.l., Luxembourg	34126
Alpha Technologies International S.A., Ehlerange	34120	Express Meals S.A., Luxembourg	34118
Arts et Textiles, S.à r.l., Luxembourg	34100	FDM Luxembourg, S.à r.l., Windhof	34115
(L')Atelier Photo S.A.	34113	FDM Luxembourg, S.à r.l., Windhof	34116
Autoparts Market S.A., Howald	34123	Finav S.A., Luxembourg	34100
Baillardel S.A.H., Strassen	34091	Fondation Norbert Metz - Clinique d'Eich, Luxembourg	34102
Bectec S.A., Grevenmacher	34118	Gare Immobilière, S.à r.l., Windhof	34115
Blanchisserie Monplaisir S.A., Pétange	34091	Gestim-Invest, S.à r.l., Roodt/Rédange	34115
BTI Services S.A., Koerich	34115	Giotto Holding S.A.	34128
Bureau Comptable Luxembourgeois S.A., Steinfort (Windhof)	34114	Giotto Holding S.A., Luxembourg	34127
Bureau de Gestion de Patrimoines Forestiers S.A., Windhof (Koerich)	34114	Giotto Holding S.A., Luxembourg	34128
Bush & Cie S.A., Steinfort	34114	Glamina S.C.I., Soleuvre	34087
C & M - Capital and Management S.A., Luxembourg	34109	Global Media Systems S.A., Luxembourg	34117
C & M - Capital and Management S.A., Luxembourg	34109	Global Media Systems S.A., Luxembourg	34118
Cable Investment S.A., Luxembourg	34090	GPL Artisanat S.A., Windhof (Koerich)	34113
Café La Gruta, S.à r.l., Luxembourg	34123	GPL Artisanat S.A., Windhof (Koerich)	34113
Café-Restaurant Bairrada, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	34084	Greencom S.A., Schifflange	34118
Caput International S.A., Luxembourg	34107	Grizzly Partners S.A., Luxembourg	34107
Car Frigo Trans S.A., Belvaux	34089	Gymika S.A., Windhof (Koerich)	34114
Car Frigo Trans S.A., Belvaux	34090	Hang Chow, S.à r.l., Dudelange	34099
Carwash Mobile S.A., Windhof (Steinfort)	34114	Hong Phuc, S.à r.l., Luxembourg	34099
Carwash Mobile S.A., Windhof (Steinfort)	34114	Ibermat, S.à r.l., Frisange	34101
CLIP S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Investissement et de Participation	34110	Il Piccolo Mondo, S.à r.l., Luxembourg	34100
Combi Logistic Consulting S.A., Itzig	34116	Immo d.b., S.à r.l., Ernster	34112
Deltservice, S.à r.l., Frisange	34101	Immobilière Doris, S.à r.l., Luxembourg	34092
Delux Productions S.A., Contern	34117	Immobilière Doris, S.à r.l., Luxembourg	34096
(La) Détente, S.à r.l., Luxembourg	34101	Imprimerie de Gasperich, S.à r.l., Luxembourg ..	34120
(La) Détente, S.à r.l., Luxembourg	34101	Indes S.A., Luxembourg	34104
		International Industrial Realisations S.A., Windhof	34112
		Intralux Locations S.A., Luxembourg	34112
		Jeliel S.C.I., Esch-sur-Alzette	34085
		K.A.C. Airline Marketing S.A., Bech	34121
		K.A.C. Airline Marketing, Bech	34121

Karu S.A., Luxembourg	34097	Résidence Prince Charles, S.à r.l., Luxembourg. . .	34090
Kirke S.A.H., Luxembourg	34101	RTL Direct AG & Co. KG, S.e.c.s., Luxembourg . .	34115
Lidinam Société Holding S.A. Luxembourg, Lu- xembourg	34108	RTL Direct AG & Co. KG, S.e.c.s., Luxembourg . .	34115
Lipid Investments S.A., Luxembourg	34108	RTL Direct AG, Luxembourg	34117
Lugal Entreprises S.A., Steinfort.	34105	RTL Direct AG, Luxembourg	34117
Lugal Entreprises S.A., Steinfort.	34105	SC Coin Beaumont, Luxembourg	34108
Lux Green Life, S.à r.l., Remich.	34083	Schuler, S.à r.l., Windhof	34110
Lux-Macle Constructions, S.à r.l., Luxembourg. . .	34102	Sha Finance S.A.H., Luxembourg	34100
Luxicav, Sicav, Luxembourg	34125	Si Belle S.A.	34097
LuxiPrivilège Conseil S.A.H., Luxembourg	34124	SLPM, Société Luxembourgeoise de Participation dans les Médias S.A.H., Luxembourg	34100
LuxiPrivilège Plus, Sicav, Luxembourg	34120	Société Immobilière Kehlen, S.à r.l., Windhof. . . .	34110
LuxiPrivilège, Sicav, Luxembourg	34119	Söderberg Investments S.A., Luxembourg.	34107
Magelux S.A.	34096	Soluca, S.à r.l., Windhof	34111
Mareug S.A., Fentange	34126	Sommelier-Conseil, S.à r.l., Larochette	34124
Mareug S.A., Fentange	34126	SOTRANS, Société de Transports S.A., Windhof (Koerich)	34111
Matz Luxembourg, S.à r.l., Pissange	34084	Sovetin S.A.H., Luxembourg	34098
Medinger Norbert, S.à r.l., Remich	34083	SPC Holding S.A., Luxembourg.	34106
Mer S.A., Steinfort (Windhof)	34113	Star Participations S.A.H., Windhof (Koerich) . . .	34111
Metalpar Soparfi S.A., Luxembourg	34110	Studio Luxembourg S.A., Contern	34117
MIP, S.à r.l., Luxembourg.	34123	Studio Luxembourg S.A., Contern	34121
Mim'z, Luxembourg	34125	Télédirect S.A. et Cie, S.e.c.s., Luxembourg	34116
Multi Media Distribution S.A., Luxembourg	34119	Télédirect S.A. et Cie, S.e.c.s., Luxembourg	34116
Navella S.A., Luxembourg	34105	Terre Rouge S.A., Windhof	34111
News Arts Nouveaux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette. . .	34124	Thermolec Services S.A., Pétange	34111
Ocean Services Company S.A., Luxembourg	34099	TRALUX, Société Générale de Travaux-Luxem- bourg, S.à r.l., Bettembourg	34090
Ocean Services Company S.A., Luxembourg	34099	Transdanubia Spedition A.G., Bettembourg	34098
Optotec S.A., Luxembourg	34105	Transdanubia Spedition A.G., Bettembourg	34098
Orchidea Holding S.A., Luxembourg	34121	Transdanubia, G.m.b.H., Bettembourg.	34091
Orchidea Holding S.A., Luxembourg	34122	Transports Carlier S.A., Windhof (Koerich)	34112
Orchidea Holding S.A., Luxembourg	34122	Tremex S.A., Windhof	34111
Peopleware S.A., Steinfort.	34113	Tri-Con S.A., Fentange.	34123
Perfect Lux S.A., Pétange	34113	Tri-Con S.A., Fentange.	34124
Périgord Immobilière S.A., Luxembourg	34107	Universeal Europe S.A., Ehlerange	34119
Piste Linster, S.à r.l., Luxembourg	34099	Universeal Europe S.A., Ehlerange	34119
Progeco S.A., Steinfort.	34109	Vitalux S.A., Capellen	34097
Promlux S.A., Fentange	34127	Wilson Short Sea S.A.H., Luxembourg.	34106
Promlux S.A., Fentange	34127		
Quimex International S.A., Luxembourg.	34091		

ADM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 64.493.

Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Souillé

Après lecture de son rapport par M. Larbière, GEFCO S.A., certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée valide les appellations de location de terrain à Château-Salins (France) et Bureaux à Dieuze (France)

7) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10778/725/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ACCURATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5752 Frisange, 6A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.862.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signature.

(10462/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

MEDINGER NORBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, Piscine Plein Air.
R. C. Luxembourg B 51.557.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signature.

(10480/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LUX GREEN LIFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A comparu:

Fabrice Maujean, jardinier-paysagiste, demeurant à F-57480 Sierck-les-Bains, 14, rue Compesporte.

Le comparant a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de LUX GREEN LIFE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Remich.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de jardinage-paysagiste ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (12.400,- EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2002.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Fabrice Maujean, préqualifié.

Elles ont été intégralement libérées comme suit:

a) par un versement en espèces de cinq mille Euros (5.000,- EUR), et

b) par un apport en nature de:

1. une voiture FIAT DUCATO, immatriculée sous le numéro DW 989, d'une valeur de six mille quatre cent quarante-cinq virgule vingt-trois Euros (6.445,23 EUR);

2. une débroussailleuse STIHL FS 200, d'une valeur de cinq cent soixante et onze virgule soixante-huit Euros (571,68 EUR), et

3. une tronçonneuse Husqvarna H 3335 XPT d'une valeur de quatre cent trente-quatre virgule quarante-sept Euros (434,47 EUR).

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à six cent soixante-dix Euros (670,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée: Fabrice Maujean, jardinier-paysagiste, demeurant à F-57480 Sierck-les-Bains, 14, rue Compesporte.

La société est engagée par la signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Maujean, R. Arrendorff.

Enregistré à Remich, le 22 janvier 2002, vol. 465, fol. 38, case 2. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 28 janvier 2002.

Signature.

(10560/218/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CAFE-RESTAURANT BAIRRADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 51.676.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2002, vol. 322, fol. 57, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(10567/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

MATZ LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pissange.

R. C. Luxembourg B 45.904.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2002, vol. 322, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(10568/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

AC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 55.238.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale de la société du 16 janvier 2002

Il résulte d'une décision prise à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la société AC CONSULTING, S.à r.l., le 16 janvier 2002 que le siège social de la société est transféré à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Coupe

Le gérant et associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10633/505/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

JELIEL S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4174 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koener.

L'an deux mille un, le onze décembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, employée privée, demeurant à L-4411 Soleuvre, 9, rue Denneboesch;

2.- Monsieur Giuliano Arpetti, employé privé, demeurant à L-4411 Soleuvre, 9, rue Denneboesch.

Lesquels comparants sont associés et propriétaires, Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, prédite, de cinquante (50) parts sociales et Monsieur Giuliano Arpetti, prédit, de cinquante (50) parts sociales de la société civile immobilière dénommée JELIEL S.C.I., avec siège social à L-4411 Soleuvre, 9, rue Denneboesch, constituée en vertu d'un acte sous seing privé en date du 22 février 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette le 22 février 1999, vol. 312, fol. 38, case 5, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations, numéro 15565 page 17.

1.- Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, prédite, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, à la société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., avec siège social à L-4174 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koener, constituée suivant acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 août 1995, publié au Mémorial C des Sociétés et Associations, numéro 570 du 8 novembre 1995,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 février 1997, numéro 257 de son répertoire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 292 du 12 juin 1997, représentée par:

Monsieur Sandro Pica, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, fonction à laquelle il a été nommé suivant assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 4 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 107, du 22 février 1999 la société étant valablement engagée par sa seule signature, ici présent, ce acceptant, les cinquante parts sociales (50) sur les cinquante parts sociales (50) lui appartenant dans la prédite société.

Prix de cession:

La cession de parts a eu lieu moyennant le prix de cinquante mille francs (50.000,-) laquelle somme la cédante déclare et reconnaît l'avoir reçue de la société cessionnaire, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant, ce dont elle consent quittance, titre et décharge pour solde.

II.- Monsieur Giuliano Arpetti, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, savoir:

a) à la prédite société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., représentée comme ci-dessus, ici présent, ce acceptant, quarante-cinq (45) parts sociales sur les cinquante (50) parts sociales lui appartenant dans la prédite société;

b) et à Monsieur Sandro Pica, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, ici présent, ce acceptant, cinq parts sociales (5) sur les cinquante (50) parts sociales lui appartenant dans la prédite société;

Prix de cession:

La cession de parts a eu lieu moyennant le prix de:

a) de quarante-cinq mille francs (45.000,-);

b) de cinq mille francs (5.000,-);

lesquelles sommes le cédant déclare et reconnaît les avoir reçues des cessionnaires, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant, ce dont il consent quittance, titre et décharge pour solde.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Les cessionnaires, prénommés, sont propriétaires à compter d'aujourd'hui des parts cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Ils seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été délivré aux cessionnaires, prénommés, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Observation

Il est observé que la présente cession de parts est faite du consentement de la majorité des associés représentant plus des trois/quarts du capital social, ainsi que l'exige la loi et ainsi qu'il résulte du procès-verbal dressé par les associés de la prédite société, à la date de ce jour, mais avant les présentes et qui après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, est annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Par suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1.- La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., prédite, quatre-vingt-quinze parts sociales. 95 parts

2.- Monsieur Sandro Pica, prédit, cinq parts sociales 5 parts

Total: cent parts sociales 100 parts

Assemblée générale extraordinaire

Les cessionnaires, représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social.

2.- Augmentation du capital social, conversion du capital social en Euros et modification de la valeur nominale des parts sociales.

3.- Modification de l'article cinq des statuts.

- 4.- Démission de la gérante.
- 5.- Nomination d'un nouveau Gérant.
- 6.- Engagement de la société vis-à-vis des tiers.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de transférer le siège social de Soleuvre à Esch-sur-Alzette et de donner à l'article quatre, premier alinéa des statuts, la teneur suivante:

Art. 4. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

(le reste sans changement)

L'adresse du siège social est fixée à L-4174 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koener.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, savoir:

a) d'augmenter le capital social à concurrence de la somme de huit cent cinquante francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel de cent mille francs luxembourgeois (100.000,-) à cent mille huit cent cinquante francs luxembourgeois (100.850,-) par un apport en espèces de même montant, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant;

b) de convertir le capital social de cent mille huit cent cinquante francs luxembourgeois (100.850,-) en euros et de donner au capital social une valeur en euros de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

c) de supprimer la valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune des cent (100) parts sociales et de donner aux cent (100) parts sociales la valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, en les attribuant aux associés actuels en remplacement des parts sociales anciennes leur appartenant dans la prédite société.

Troisième résolution

De ce qui précède, l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de modifier l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées comme suit:

1.- La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., prédite, quatre-vingt-quinze parts sociales	95 parts
2.- Monsieur Sandro Pica, prédit, cinq parts sociales	5 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes ces parts ont été libérées intégralement par les associés en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société accepte, à compter de ce jour, la démission de Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, prédite, de sa fonction de gérante de la prédite société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de nommer, à compter de ce jour, comme nouveau gérant de la prédite société, Monsieur Sandro Pica, prédit.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide que vis-à-vis des tiers, la prédite société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente mille deux cents francs (30.200,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, il ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Arpetti-Pulcinelli, G.Arpetti, S. Pica, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2001, vol. 874, fol. 24, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2002.

N. Muller.

(10563/224/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GLAMINA S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4411 Soleuvre, 9, rue Daennebesch.

L'an deux mille un, le onze décembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., avec siège social à L-4174 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koerner,

constituée suivant acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 août 1995, publié au Mémorial C des Sociétés et Associations, numéro 570 du 8 novembre 1995,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 février 1997, numéro 257 de son répertoire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 292 du 12 juin 1997,

représentée par Monsieur Sandro Pica, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, fonction à laquelle il a été nommé suivant assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 4 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 107, du 22 février 1999 la société étant valablement engagée par sa seule signature.

2.- Et Monsieur Sandro Pica, prèdit, en nom personnel.

Lesquels comparants sont associés et propriétaires, la société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., prèdite, de quatre-vingt-quinze (95) parts sociales et Monsieur Sandro Pica, prèdit, de cinq (5) parts sociales de la société civile immobilière dénommée GLAMINA S.C.I., avec siège social à L-4174 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koerner,

constituée en vertu d'un acte sous seing privé en date du 3 janvier 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette le 23 décembre 2000, vol. 315, fol. 86, case 7, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations, numéro 373, du 24 mai 2000.

1.- La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., prèdite, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, à Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, employée privée, demeurant à L-4411 Soleuvre, 9, rue Daennebesch, ici présente, ce acceptant, les cinquante parts sociales (50) sur les quatre vingt-quinze parts sociales (95), lui appartenant dans la prèdite société.

Prix de cession:

La cession de parts a eu lieu moyennant le prix de cinquante mille francs (50.000,-) laquelle somme la société cédante déclare et reconnaît l'avoir reçue de la cessionnaire, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant, ce dont elle consent quittance, titre et décharge pour solde.

II.- a) La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., prèdite;

b) Monsieur Sandro Pica, prèdit;

déclarent respectivement céder et transporter sous les garanties de droit, à Monsieur Giuliano Arpetti, employé privé, demeurant à L-4411 Soleuvre, 9, rue Daennebesch, ici présent, ce acceptant, savoir:

a) les quarante-cinq parts sociales (45) sur les quatre-vingt-quinze parts sociales (95) lui appartenant dans la prèdite société;

b) les cinq (5) parts sociales sur les cinq (5) parts sociales lui appartenant dans la prèdite société.

Prix de cession:

La cession de parts a eu lieu moyennant le prix de:

a) de quarante-cinq mille francs (45.000,-);

b) de cinq mille francs (5.000,-);

lesquelles sommes les cédants déclarent et reconnaissent les avoir reçues du cessionnaire, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant, ce dont ils consentent quittance, titre et décharge pour solde.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Les cessionnaires, prènommés, sont propriétaires à compter d'aujourd'hui des parts cédées et ils auront droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Ils seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été délivré aux cessionnaires, prènommés, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Observation:

Il est observé que la présente cession de parts est faite du consentement de la majorité des associés représentant plus des trois/quarts du capital social, ainsi que l'exige la loi et ainsi qu'il résulte du procès-verbal dressé par les associés de la prèdite société, à la date de ce jour, mais avant les présentes et qui après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, est annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Par suite de la prèdite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1.- Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, prèdite, cinquante parts sociales	50 parts
2.- Monsieur Giuliano Arpetti, prèdit, cinquante parts sociales	50 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Assemblée générale extraordinaire

Les cessionnaires, représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social.

2.- Augmentation du capital social, conversion du capital social en euros et modification de la valeur nominale des parts sociales.

3.- Modification de l'article cinq des statuts.

4.- Démission du gérant.

5.- Nomination d'un nouveau Gérant.

6.- Engagement de la société vis-à-vis des tiers.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de transférer le siège social d'Esch-sur-Alzette à Soleuvre et de donner à l'article quatre, premier alinéa des statuts, la teneur suivante:

Art. 4. Le siège social est établi à Soleuvre.

(le reste sans changement)

L'adresse du siège social est fixée à L-4411 Soleuvre, 9, rue Daennebesch.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, savoir:

a) d'augmenter le capital social à concurrence de la somme de huit cent cinquante francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel de cent mille francs luxembourgeois (100.000,-) à cent mille huit cent cinquante francs luxembourgeois (100.850,-) par un apport en espèces de même montant, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant;

b) de convertir le capital social de cent mille huit cent cinquante francs luxembourgeois (100.850,-) en euros et de donner au capital social une valeur en euros de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

c) de supprimer la valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune des cent (100) parts sociales et de donner aux cent (100) parts sociales la valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, en les attribuant aux associés actuels en remplacement des parts sociales anciennes leur appartenant dans la prédite société.

Troisième résolution

De ce qui précède, l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de modifier l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées comme suit:

1.- Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, prédite, cinquante parts sociales	50 parts
2.- Monsieur Giuliano Arpetti, prédit, cinquante parts sociales	50 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes ces parts ont été libérées intégralement par les associés en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société accepte, à compter de ce jour, la démission de Monsieur Sandro Pica, prédit, de sa fonction de gérant de la prédite société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de nommer, à compter de ce jour, comme nouvelle gérante de la prédite société, Madame Manuela Arpetti-Pulcinelli, prédite.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide que vis-à-vis des tiers, la prédite société est engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente mille deux cents francs (30.200,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, il ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Pica, G. Arpetti, M. Arpetti-Pulcinelli, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2001, vol. 874, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2002.

N. Muller.

(10564/224/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CAR FRIGO TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4490 Belvaux, 10, rue de l'Usine.

L'an deux mille deux, le neuf janvier.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, établie à L-2514 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Sauvage, sous la dénomination de CAR FRIGO TRANS S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 428, du 2 septembre 1996;

modifiée (changement de l'adresse du siège social) en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires, en date du 10 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 118, du 15 février 2001.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Victor Collé, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Madame Mariette Pulli, employée privée, demeurant professionnellement à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social et modification de l'article premier, deuxième alinéa des statuts.
- 2.- Libération et augmentation du capital social, conversion du capital social en euros, modification de la valeur nominale des actions et modification de l'article trois des statuts.
- 3.- Révocation du commissaire aux comptes.
- 4.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2002 de transférer le siège social de Luxembourg à Belvaux et de modifier l'article premier, deuxième alinéa des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Le siège social est établi Belvaux.

(le reste sans changement)

l'adresse du siège social est fixée à L-4490 Belvaux, 10, rue de l'Usine.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide, savoir:

a) de libérer le solde du capital social à concurrence de la somme de six cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 625.000,-) pour le porter de son montant actuel de six cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 625.000) à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant;

b) d'augmenter le capital social à concurrence de la somme de cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 537) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant;

Cette augmentation de capital social a été souscrite par les actionnaires actuels et il n'y a pas de rompus;

c) de convertir le capital social d'un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-) en Euros, pour que le capital social est une valeur en euros de trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

d) de supprimer les cent actions (100) existantes de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-) chacune et de créer trois cent dix actions nouvelles (310) de cent euros (EUR 100,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels au prorata des actions anciennes leur appartenant dans la prédite société;

e) de ce qui précède, de modifier l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix actions (310) de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, révoque, à compter rétroactivement du 31 décembre 2001, la FIDUCIAIRE EPIS S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes de la prédite société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de la prédite société pour une durée de six années, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2002, la Fiduciaire VIC. COLLE ET ASSOCIES, avec siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2007.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente mille (30.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: V. Collé, J.-P. Cambier, M. Pulli, G. Brescia, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2002, vol. 874, fol. 65, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2002.

N. Muller.

(10558/224/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CAR FRIGO TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4490 Belvaux, 10, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 55.073.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

(10559/224/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

RESIDENCE PRINCE CHARLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 58.983.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2002, vol. 322, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(10569/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TRALUX, SOCIETE GENERALE DE TRAVAUX-LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg, 156, route de Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(10570/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CABLE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(10571/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

QUIMEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(10572/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

BLANCHISSERIE MONPLAISIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 20, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 76.757.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2001, vol. 322, fol. 1, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(10575/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

BAILLARDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 39.293.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 26 novembre 2001

Après délibération, l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Stef Oostvogels, Monsieur Stéphane Hadet et Madame Marianne Korving comme administrateurs de la société, ainsi que la démission de CORPORATE ADVISORY BUSINESS S.A. comme commissaire aux comptes.

L'assemblée décide à l'unanimité d'accorder pleine décharge aux administrateurs démissionnaires, ainsi qu'au commissaire aux comptes démissionnaire, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat écoulé.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer Monsieur Marc Boland, Monsieur Karl Louarn, Monsieur Joeri Steeman et Monsieur Luc De Schepper comme administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer PARFININDUS, S.à r.l., comme commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Strassen, le 17 janvier 2002.

Pour extrait conforme

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 71, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10576/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TRANSDANUBIA, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 35.283.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 9 novembre 1990, acte publié au Mémorial C n° 145 du 23 mars 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 février 1991, acte publié au Mémorial C n° 318 du 21 août 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 septembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 3 du 4 janvier 1995, modifiée par-devant le même notaire alors de résidence à Hespérange en date du 22 octobre 1997, acte publié au Mémorial C n° 87 du 10 février 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 novembre 2001, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSDANUBIA G.m.b.H.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(10580/537/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

**IMMOBILIERE DORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Société Civile S.C.I. DORIS).**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo.

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel;
- 2) Monsieur Luciano dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;
- 3) Monsieur Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim;
- 4) Monsieur Guy Schosseler, administrateur de sociétés, demeurant à L-3409 Dudelange.

Lesquels comparants sont les seuls associés de la société civile S.C.I. DORIS, avec siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, constituée par acte sous seing privé en date du 29 novembre 1991, dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil Spécial des sociétés et Associations C N° 190 du 9 mai 1992.

La répartition initiale du capital social a été modifiée comme suit:

- suivant cession de parts sociales et de créance, sous seing privé, en date du 6 juin 2000, signifiée à la société par maître Jean-Lou Thill en date du 23 août 2000, et acceptée par elle lors de la réunion des associés du 30 août 2000, dont extrait publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations C N° 83 du 5 février 2001;

- suivant cession de parts sociales et de créance sous seing privé, en date du 25 janvier 2001, signifiée à la société par maître Jean-Lou Thill en date du 29 mars 2001, et préalablement acceptée par elle lors de la réunion des associés du 25 janvier 2001, dont extrait publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations C N° 929 du 26 octobre 2001;

A la suite des cessions citées, la répartition du capital social de la société civile S.C.I. DORIS est la suivante:

- M. Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel, quatorze parts sociales	14
- M. Luciano dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, deux parts sociales	2
- M. Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim, une part sociale	1
- M. Guy Schosseler, administrateur de sociétés, demeurant à L-3409 Dudelange, une part sociale	1
Total: dix-huit parts sociales.	18

Réunis en Assemblée générale, les comparants ont prié le notaire instrumentant de dresser acte des déclarations et résolutions qui suivent, ces résolutions étant prises à l'unanimité:

Première résolution: Modification de la dénomination sociale

La dénomination de la société est modifiée, la société adoptant la nouvelle dénomination de IMMOBILIERE DORIS.

Deuxième résolution: Modification de la forme juridique

Conformément à la faculté prévue à l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale décide de transformer la société civile IMMOBILIERE DORIS en société à responsabilité limitée, étant entendu que cette modification de la forme de la société qui n'est pas accompagnée d'un changement des bases essentielles du pacte social, ne donne pas lieu à la création d'une personne juridique nouvelle.

Les dix-huit (18) parts sociales d'une valeur nominale de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF), représentant l'intégralité du capital social souscrit et libéré d'un montant d'un million huit cent mille francs luxembourgeois (1.800.000,- LUF), sont attribuées aux associés de la société à responsabilité limitée à raison d'une part sociale nouvelle pour une part sociale ancienne.

En application de l'article 59 de la loi concernant l'impôt sur le revenu, les associés constatent que l'actif net de la société, évalué à sa valeur d'exploitation, révèle une plus-value sur les biens immobiliers suivant rapport d'expert du 28 novembre 2001 annexé, d'un montant de 21.678.873,- LUF.

Cette plus-value est affectée à un poste de réserve.

L'Assemblée constate que la société à responsabilité limitée est formée par les mêmes associés que la société civile, à savoir, les comparants précités.

Sous réserve des dispositions fiscales applicables, la société continuera l'exercice social en cours ayant commencé le 1^{er} janvier 2001 et qui sera clôturé le 31 décembre 2001.

Afin d'adapter les statuts à ce qui précède, l'article premier des statuts est rédigé comme suit:

«Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de IMMOBILIERE DORIS.»

Troisième résolution: Suppression de la limite existante à la durée de la société

L'Assemblée générale décide de supprimer la limite existante à la durée de la société, et, par voie de conséquence, de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la rédaction suivante:

«Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement conformément à la loi.»

Quatrième résolution: Modification de l'objet de la société

L'Assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société, l'article trois des statuts étant dorénavant rédigé comme suit:

«Art. 3. La société a pour objet l'acquisition, l'exploitation, la gestion, la cession, et en général la mise en valeur d'immeubles, de propriétés immobilières, de droits immobiliers.

La société peut emprunter sous toutes les formes et affecter ses actifs en garantie de ses engagements.

La société pourra, enfin, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.»

Cinquième résolution: Augmentation du capital social, conversion en EURO et multiplication du nombre des parts sociales

Le capital social de la société est augmenté, par incorporation de la réserve citée plus haut, à concurrence de vingt et un million quatre cent trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-deux francs luxembourgeois (21.435.782,- LUF), pour porter le capital social d'un million huit cent mille francs luxembourgeois (1.800.000,- LUF) à vingt-trois millions deux cent trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-deux francs luxembourgeois (23.235.782,- LUF), par voie d'augmentation de la valeur nominale des dix-huit (18) parts sociales de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF) à un million deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-sept francs luxembourgeois (1.290.877,- LUF).

Sixième résolution

La société adopte l'euro comme monnaie d'expression de son capital social, le capital existant de vingt-trois millions deux cent trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-deux francs luxembourgeois (23.235.782,- LUF) étant converti au montant total de cinq cent soixante-seize mille euros (576.000,- EUR), représenté par dix-huit (18) parts sociales de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Septième résolution

L'Assemblée décide de multiplier par trente-deux (32) le nombre de parts sociales représentatives du capital social en augmentant le nombre de parts sociales de dix-huit (18) à cinq cent soixante-seize (576), et de fixer dès lors la valeur nominale de chaque part sociale à mille euros (1.000,- EUR), une (1) part sociale ancienne donnant droit à trente-deux (32) parts sociales nouvelles, chaque associé se voyant attribuer trente-deux (32) parts sociales nouvelles pour une (1) part sociale ancienne.

Huitième résolution

A la suite des trois résolutions précédentes, le texte de l'article cinq des statuts est le suivant:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent soixante-seize mille euros (576.000,- EUR), représenté par cinq cent soixante-seize (576) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Ces parts sociales sont réparties ainsi qu'il suit:

- M. Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel, quatre cent quarante-huit parts sociales	448
- M. Luciano dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, soixante-quatre parts sociales	64
- M. Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim, trente-deux parts sociales.	32
- M. Guy Schosseler, administrateur de sociétés, demeurant à L-3409 Dudelange, trente-deux parts sociales	32
Total: cinq cent soixante-seize parts sociales	576»

Neuvième résolution: Gérance de la société

L'Assemblée accorde pleine et entière décharge aux gérants de la société civile pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme en qualité de gérant de la société à responsabilité limitée, pour une durée indéterminée:

- 1) Monsieur Robert Roderich, préqualifié;
- 2) Monsieur Luciano dal Zotto, préqualifié;
- 3) Monsieur Nico Becker, préqualifié;
- 4) Monsieur Guy Schosseler, préqualifié.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Vis-à-vis des tiers, sauf délégation spéciale de pouvoirs, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Dixième résolution: Confirmation de l'adresse du siège social

L'Assemblée générale confirme que les modifications statutaires précitées ne s'accompagnent pas d'un transfert du siège social de la société, de sorte que le siège de la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE DORIS reste fixé à l'adresse suivante: 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg.

Onzième résolution: Refonte des statuts

L'Assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts de la société afin de les adapter aux résolutions précédentes et aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et à celles de la loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois ayant pour objet d'instituer la société à responsabilité limitée.

Elle adopte en conséquence le texte des statuts dans la rédaction suivante:

Titre I^{er}. - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de IMMOBILIERE DORIS.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'acquisition, l'exploitation, la gestion, la cession, et en général la mise en valeur d'immeubles, de propriétés immobilières, de droits immobiliers.

La société peut emprunter sous toutes les formes et affecter ses actifs en garantie de ses engagements.

La société pourra, enfin, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement conformément à la loi.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent soixante-seize mille euros (576.000,- EUR), représenté par cinq cent soixante-seize (576) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Ces parts sociales sont réparties ainsi qu'il suit:

- M. Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel, quatre cent quarante-huit parts sociales	448
- M. Luciano dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, soixante-quatre parts sociales	64
- M. Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim, trente-deux parts sociales	32
- M. Guy Schosseler, administrateur de sociétés, demeurant à L-3409 Dudelange, trente-deux parts sociales	32
Total: cinq cent soixante-seize parts sociales	576

Art. 6. Le capital social pourra être augmenté en une ou plusieurs, fois par la création de parts nouvelles en représentation d'apports en nature ou en numéraire, avec ou sans prime d'émission, ou encore par l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes d'émission.

L'augmentation de capital et les modalités de sa réalisation seront décidées par l'assemblée des associés à la majorité des trois quarts du capital social.

L'assemblée fixe librement le montant de la prime et son attribution ou son affectation.

Cependant, si l'augmentation de capital doit être réalisée par élévation de la valeur nominale des parts, la décision doit être prise, à l'unanimité.

En cas de création de parts nouvelles payables en numéraire et sauf décision contraire de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont un droit de préférence à la souscription de ces parts dans la proportion du nombre de parts anciennes détenues par chacun.

Ce droit s'exercera dans les formes, délais et conditions déterminées par la décision de création. Les parts qui ne seraient pas souscrites par les associés ne peuvent être attribuées qu'à des personnes agréées suivant les termes de l'article huit.

Art. 7. La société peut, dans les conditions légales, racheter ses propres parts sociales.

Titre III.- Cessions de parts - Droit de préemption

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de refus d'agrément, les associés restants possèdent un droit de préemption, proportionnel à leur participation dans le capital restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément.

Les dispositions qui précèdent seront applicables à tous les cas de cession, constitutions d'usufruit, etc., même à celles qui auraient lieu par adjudication publique, en vertu de décision de justice ou autrement.

L'exercice des droits afférents aux parts sociales en voie de transfert est suspendu jusqu'à ce que le transfert de ces droits soit opposable à la société.

Art. 9. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou par un acte sous seing privé.

Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la société ou acceptées par elle, soit par un acte authentique, soit par un acte sous seing privé, conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 10. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un ou de plusieurs associés.

Les cessions de parts à des non-associés en cas de décès, d'interdiction, de déconfiture ou de faillite de l'un des associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social appartenant aux survivants respectivement aux autres associés. Cet agrément est également requis lorsque les parts sociales sont transmises à des héritiers réservataires ou au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément, les associés restants possèdent un droit de préemption exercé suivant les conditions et les termes de l'article huit des statuts. Toute contestation qui pourrait naître dans l'application des dispositions précédentes sera obligatoirement réglée par voie d'arbitrage suivant les termes de l'article vingt-neuf des statuts.

Art. 11. Les parts sociales ne peuvent être données en gage ou faire l'objet d'un nantissement.

Art. 12. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts, aux règlements internes de la société et aux décisions prises par l'assemblée générale des associés. Les héritiers, ayants droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque pré-

texte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 13. Le prix de cession des parts sociales résulte librement de l'accord des parties. A défaut, il se calcule sur la base du bilan de la société, les biens immobiliers étant évalués sur la base d'une expertise.

Titre IV.- Gérance

Art. 14. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés et révocables par elle ad nutum.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 15. Si l'assemblée des associés nomme plus de deux gérants, les gérants forment un conseil de gérance qui fonctionnera comme organe collectif.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée sans limitation et en toute circonstance par la signature conjointe de deux gérants.

La gérance déterminera toutes autres délégations de signature ou tous autres pouvoirs spéciaux.

Art. 16. Le conseil de gérance désigne un Président.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de son Président ou de deux gérants.

Si tous les membres sont présents, il pourra se réunir sans convocation préalable.

Les membres du conseil de gérance peuvent être consultés par voie circulaire, par lettre, télex ou téléfax. De même, ils peuvent émettre leur vote par lettre, télex ou téléfax.

Les gérants peuvent donner, soit par lettre, télex ou téléfax, procuration à l'un d'entre eux de les représenter et de voter en leur nom et place.

Toutes les résolutions sont prises à la majorité absolue des membres du conseil de gérance. En cas de partage de voix, la voix du Président est prépondérante.

Art. 17. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre V.- Surveillance

Art. 18. La surveillance et le contrôle des opérations sociales peuvent être confiés à un ou plusieurs commissaires, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixe la durée de leur mandat et leur rémunération.

Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les opérations de la société. Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de tous les documents de la société.

Titre VI.- Assemblée d'associés

Art. 19. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux Assemblées par un associé, porteur de procuration spéciale.

Toutes les décisions collectives autres que celles qui ont pour objet une modification des statuts peuvent être prises par consultation écrite circulaire des associés.

Art. 20. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

Art. 21. L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'un nombre d'associés représentant par eux-mêmes ou comme mandataires plus de la moitié du capital social, et aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle est adoptée par des associés représentant par eux-mêmes ou comme mandataires plus de la moitié dudit capital.

Si, pour une première convocation, l'assemblée ne réunit pas un nombre de parts sociales représentant plus de la moitié du capital, les associés sont convoqués de nouveau, par lettre recommandée, à huit jours d'intervalle à une seconde assemblée, qui est régulièrement constituée et délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Les décisions y sont prises, à la majorité des votes émis.

Il ne peut être mis en délibération, à une seconde assemblée, que les propositions portées à l'ordre du jour de la première.

Art. 22. Si la société n'a qu'un seul associé, les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés sont exercés par l'associé unique.

Titre VII.- Exercice social - Inventaire - Répartition

Art. 23. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 24. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent, conformément aux dispositions légales, un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, ainsi que les comptes annuels de la société.

Art. 25. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels. Il peut prendre copie des comptes annuels à l'exception de l'inventaire.

Art. 26. Les produits de la société constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'Assemblée des associés.

Titre VIII.- Dissolution - Liquidation

Art. 27. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés. Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Titre IX.- Divers

Art. 28. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts ou dans les règlements internes de la société, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Art. 29. Toutes les contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation, entre les associés ou entre les associés et les gérants relativement aux affaires de la société, seront soumises obligatoirement à deux arbitres, chacune des deux parties en nommant un. En cas de désaccord, les deux premiers arbitres désigneront d'un commun accord un troisième arbitre et les décisions seront prises à la majorité.

La décision majoritaire des arbitres sera obligatoire et sans recours. A défaut de nomination par l'une des parties d'un arbitre dans le mois suivant invitation lui adressée par lettre recommandée, la partie diligente aura recours à Monsieur le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière de référé qui nommera un arbitre.

Frais

Les dépenses, charges, frais, rémunérations de toute nature qui incombent à la société en raison du présent acte sont estimés à la somme de cent mille francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé la présente minute avec le notaire.

Signé: L. dal Zotto, R. Roderich, N. Becker, G. Schosseler, G. d'Huart.

Pétange, le 21 janvier 2002.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

Pétange, le 21 janvier 2002.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2002, vol. 874, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(10573/207/280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

IMMOBILIERE DORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. S.C.I. DORIS).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(10574/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

MAGELUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.541.

Le siège de la Société est dénoncé avec effet immédiat vu la fermeture forcée des comptes bancaires. Les contacts ultérieurs doivent être pris avec M. Hugues Fontaine, chez Maillet F-17150 Bois Redon.

Junglinster, le 24 janvier 2002.

T. Backer

Expert Comptable

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 563, fol. 100, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10578/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

VITALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.
R. C. Luxembourg B 57.610.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 avril 2001

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euro est acceptée;
- il est décidé de supprimer la mention de valeur nominale des actions émises;
- il est décidé d'augmenter le capital social de 1.013,31 euro pour le porter de son mandat actuel de 30.986,69 euro à 32.000,- euro par incorporation de réserves;
- l'adaptation de l'article 5 (alinéa 1) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «le capital souscrit de la société est fixé à EUR 32.000,- (trente deux mille Euro), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»;
- l'adaptation de l'article 6 (alinéa 2, 1^{ère} phrase) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille).»

Capellen, le 2 avril 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 50, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10577/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SI BELLE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.940.

—
Le siège est dénoncé avec effet au 30 janvier 2002 vu l'absence de paiement de nos factures, l'absence de suivi des obligations de base de la part du bénéficiaire économique. Les contacts ultérieurs doivent être pris avec M. Walther Scheuren à St Vith (B).

Junglinster, le 24 janvier 2002.

T. Backer

Expert Comptable

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 563, fol. 100, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10579/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

DEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.285.

—
Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 11CS, fol. 52, case 3, ont été déposés dans le dossier de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(10583/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

KARU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 72.973.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 8, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signatures.

(10625/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TRANSDANUBIA SPEDITION A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 25.695.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 24 mars 1987, acte publié au Mémorial C n° 171 du 10 juin 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 janvier 1989, acte publié au Mémorial C n° 163 du 12 juin 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 novembre 1990, acte publié au Mémorial C n° 138 du 19 mars 1991 modifiée par-devant le même notaire en date du 21 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 546 du 27 juillet 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 769 du 23 octobre 1998, modifiée par-devant le même notaire Gérard Lecuit alors de résidence à Hespérange en date du 17 septembre 2001, acte en voie de publication, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 novembre 2001, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSDANUBIA SPEDITION A.G.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(10581/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TRANSDANUBIA SPEDITION A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 25.695.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'administration

M. Helmut Sperl, gérant, L-Bettembourg, administrateur-délégué

M. Andreas Sylvester Grad, Speditionskaufmann, A-Vienne

Mme Edita Grad-Josel, gérante, A-Vienne

M. Franz S. Grad Speditionskaufmann, A-Vienne

Commissaire aux comptes

M. Franz J. Brunhuber, comptable, A-Vienne

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour TRANSDANUBIA SPEDITION A.G.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10582/537/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SOVETIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 18.080.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2001

1. La liquidation de la société SOVETIN S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10588/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

PISTE LINSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.242.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10584/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

HONG PHUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.035.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10585/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

HANG CHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 28.567.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10586/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.148.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of April 5th, 2001

- Mrs Françoise Dumont, employée privée, 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen, Miss Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Mr Alain Renard, employé privé, L-8321 Olm and Mr Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4667 Differdange be re-elected as Directors for a new statutory term of six years until the Annual General Meeting of 2007.

- FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg be re-elected as Statutory Auditor for a new statutory term of six years until the Annual General Meeting of 2007.

Luxembourg, April 5th, 2001.

For true copy
OCEAN SERVICES COMPANY S.A.
Signatures
Directors

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10589/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.148.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A.
Signatures
Administrateurs

(10592/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

ARTS ET TEXTILES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.223.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10587/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SHA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.639.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SHA FINANCE S.A.

Signatures

Administrateurs

(10590/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

FINAV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.162.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

FINAV S.A.

Signatures

Administrateurs

(10591/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

IL PICCOLO MONDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.542.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(10593/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SLPM, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION DANS LES MEDIAS,

Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 44.164.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2001

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de LUF 776.504,- est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10643/279/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

ALBATROS-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dippach.
R. C. Luxembourg B 52.611.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10594/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

IBERMAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 27.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10595/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

DELTSERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Frisange.
R. C. Luxembourg B 63.051.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10596/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LA DETENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.378.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10597/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LA DETENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.378.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10598/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

KIRKE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 19.333.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2001

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de LUF 40.613.599,- est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10641/279/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LUX-MACLE CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.119.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(10599/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

FONDATION NORBERT METZ - CLINIQUE D'EICH.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 78, rue d'Eich.

Situation comptable au 31 décembre 1999 (en francs luxembourgeois)

PASSIF

	Note / Annexe	31 décembre 1999 (1)	31 décembre 1998 (2)
A'. Capitaux propres:			
Capital	B: 3)	0	0
Réserves		0	0
Résultats reportés	7	206.497.085	156.837.093
Subventions et intérêts capitalisés sur subventions	B: 2)	86.707.910	105.303.156
Sous-total A:		293.204.995	262.140.249
B'. Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques et charges		0	0
Provisions pour créances douteuses		9.456.254	7.070.477
Autres provisions		0	0
Sous-total B:		9.456.254	7.070.477
C'. Dettes:			
I. Avances			
Avances de la part d'organismes liés		0	0
Autres avances		0	0
II. Emprunts et dettes assimilés à durée de plus d'un an			
Emprunts en vue du financement d'investissements:			
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par l'Etat	8	22.015.056	42.235.867
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par d'autres tiers		0	0
Autres emprunts contractés en vue du financement d'investissements	8	35.128.172	57.318.554
Autres emprunts et dettes à plus d'un an:			
Emprunts auprès d'organismes liés		0	0
Autres emprunts		0	0
Sous-total II:		57.143.228	99.554.421
III. Autres dettes			
Fournisseurs:			
Dettes sur achats et prestations de services généraux		66.485.473	52.448.571
Dettes sur achats et prestations de services fournis dans le cadre d'investissements		17.533.597	20.526.985
Autres dettes	9/C: 3)	66.906.366	45.055.787
Banques et établissements financiers:			
Emprunts à moins d'un an et découverts en compte courant			
Comptes recevant des fonds de l'Etat en vue du financement d'investissements	6	359.077	313.613
Comptes recevant des fonds d'autres tiers en vue du financement d'investissements		0	0
Autres comptes courants		2.025.419	1.945.562
Sous-total III:		153.309.932	120.290.518
Sous-total C:		210.453.160	219.844.939

D'. Comptes de régularisation		1.007	7.000
E'. Bénéfice de l'exercice		8.085.175	49.659.992
		<u>521.200.591</u>	<u>538.722.657</u>
ACTIF			
	Note / Annexe	31 décembre 1999	31 décembre 1998
		(1)	(2)
A. Frais d'établissement:		0	0
B. Actif immobilisé:	B: 1)		
(Valeur brute 1999: LUF 879.998.661,-)			
(Valeur brute 1998: LUF 815.026.639,-)			
I. Immobilisations incorporelles		13.977.953	6.286.748
II. Immobilisations corporelles		285.470.979	266.166.867
III. Immobilisations financières		1.600.000	1.600.000
Sous-total B:	3	<u>301.048.932</u>	<u>274.053.615</u>
C. Actif circulant:			
I. Stocks et prestations en cours			
Stocks	C: 1)	30.032.445	30.312.585
Prestations en cours		0	0
II. Créances			
Créances résultant de l'exploitation	4/C: 2)	61.610.019	47.002.997
Autres créances	5	56.295.949	74.168.635
III. Banques et établissements financiers			
Fonds placés à terme:			
Fonds reçus de l'Etat en vue du financement d'investissements. . .	6	3.237.091	7.593.129
Fonds reçus d'autres tiers en vue du financement d'investissements		0	0
Autres dépôts à terme.		56.399.410	75.508.144
Sous-total: Dépôts à terme		<u>59.636.501</u>	<u>83.101.273</u>
Comptes courants:			
Comptes recevant des fonds de l'Etat en vue du financement d'in-			
vestissements		0	0
Comptes recevant des fonds d'autres tiers en vue du financement			
d'investissements		0	0
Autres comptes courants		11.221.636	25.445.018
Sous-total comptes courants:		<u>11.221.636</u>	<u>25.445.018</u>
Caisse		237.374	245.388
Sous-total C:		<u>219.033.924</u>	<u>260.275.896</u>
D. Comptes de régularisation		1.117.735	4.393.146
E. Perte de l'exercice		0	0
		<u>521.200.591</u>	<u>538.722.657</u>

Compte de profits et pertes de l'exercice allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 1999

	Note / Annexe	Exercice 1999 (1 ^{er} janvier 1999/ 31 décembre 1999)	Exercice 1998 (1 ^{er} janvier 1998/ 31 décembre 1998)
		(1)	(2)
A. Produits d'exploitation	10		
Hospitalisations et accouchements		36.125.523	41.064.928
Activités médicales		29.801.591	28.864.474
Honoraires médicaux.		0	0
Participation directe à des frais par l'UCM		753.434.411	734.425.643
Produits accessoires.		21.938.351	19.943.718
Loyers.		2.941.450	4.529.230
Contributions courantes diverses à des charges		0	0
		<u>844.241.326</u>	<u>828.827.993</u>
A'. Charges d'exploitation			
Achats.		- 192.995.425	- 186.656.058

Variation de stocks		- 280.140	- 6.344.302
Frais de personnel.	11	- 480.120.993	- 444.359.737
Frais pour immeubles et équipements		- 107.932.316	- 100.095.907
(dont: Loyers et charges payés à des organismes liés: néant)			
(dont: Loyers et charges autres: 1999: LUF 6.023.950,-)			
(dont: Loyers et charges autres: 1998: LUF 5.231.967,-)			
Autres charges d'exploitation		- 13.850.518	- 15.786.833
Impôts sur les revenus et sur le capital	14	0	0
Corrections de valeur	B: 1)	- 54.497.821	- 50.048.000
Dotation aux provisions		- 3.155.040	- 2.150.925
		<u>- 852.832.253</u>	<u>- 805.441.762</u>
A.-A'. Résultat d'exploitation:		- 8.590.927	23.386.231
B. Amortissement des subventions d'investissement:			
Subvention en provenance de l'Etat	B: 2)	18.325.925	15.440.377
Autres subventions	B: 2)	3.300.000	3.300.000
		<u>21.625.925</u>	<u>18.740.377</u>
<i>Produits et charges financiers:</i>			
C. Produits financiers, escomptes		6.314.545	6.161.818
C'. Frais financiers:			
Dus à des organismes liés.		0	0
Autres frais financiers		- 3.181.177	- 6.189.200
C.-C'. Résultat financier			
(dont: produits-charges des comptes courants et des emprunts			
à):		<u>3.133.368</u>	<u>- 27.382</u>
(moins d'un an: 1999: LUF 817.698,-)			
(moins d'un an: 1998: LUF 958.008,-)			
(A.+B.+C.)-(A'+C'.) Résultat courant:		<u>16.168.366</u>	<u>42.099.226</u>
D. Produits exceptionnels			
Subventions d'exploitation exceptionnelles		0	0
Autres produits exceptionnels	12	5.105.239	8.016.716
D'. Charges exceptionnelles	13	- 13.188.430	- 455.950
D.-D'. Résultat exceptionnel:		- 8.083.191	7.560.766
Total produits		<u>877.287.035</u>	<u>861.746.904</u>
Total charges		<u>- 869.201.860</u>	<u>- 812.086.912</u>
Résultat de l'exercice:		8.085.175	49.659.992

(1) Colonne 31 décembre 1999: Avant décompte budgétaire de l'exercice 1999, après intégration du décompte budgétaire de l'exercice 1998.

(2) Colonne 31 décembre 1998: Avant décompte budgétaire de l'exercice 1998, après intégration du décompte budgétaire de l'exercice 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 11 – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10610/000/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

INDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 65.867.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

(10650/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

OPTOTEC S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.
H. R. Luxemburg B 54.834.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentliche Generalversammlung,
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

Zweiter Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf Euro 83.664,- festgelegt.

Dritter Beschluss

Die bisher ausgegebenen 2.700 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250 je Aktie werden in 2.700 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

Vierter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The authorized capital is fixed at Euro one million two hundred and thirty-nine thousand four hundred sixty-seven (EUR 1,239,467.-) to consist of forty thousand (40,000) shares without any par value.

The subscribed capital is set at Euro eighty-three thousand six hundred sixty-four (EUR 83,664.-) consisting of one thousand five hundred (1,500) ordinary shares and of one thousand two hundred (1,200) 10% Non-Voting Preference shares, each share without any par value, each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10619/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

NAVELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxemburg B 71.674.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 8, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signatures.

(10626/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LUGAL ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxemburg B 50.303.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10666/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LUGAL ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxemburg B 50.303.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10667/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SPC HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.
H. R. Luxemburg B 33.235.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Dezember 2001 von bisher DEM in Euro umgewandelt.

Zweiter Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.048,- aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

Dritter Beschluss

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von DEM 350,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

Vierter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhlaten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The subscribed capital is set at Euro one hundred and eighty thousand (EUR 180,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares without any par value, which each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10620/779/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

WILSON SHORT SEA S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 34.483.

Extract of the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders held on 7th December 2001 at the registered office

The meeting resolved to fix the number of directors at six.

The meeting resolved to appoint:

Mr Kristian Eidesvik, investor, residing Smedasundet 77, N° 5528 Haufesud as new director of the company.

The present Board of Directors is composed by:

Mr Ole Henrik Nesheim, Shipowner, residing in N-Karmsund

Mr Erik Bartnes, Partner, residing Slyngveien 10, N-0376 Oslo

Mr Trym Jacobsen, Financial Director, residing Sveingard 21, N-5218 Nordstrono

Mr Lars Holter-Sorensen, Managing Director, residing Ringstabekkveien 18A, N-1358 Jar

Mr Oyvind Gjerde, Managing Director, residing Medhaugen 32, N-5174 Mathopen

Mr Kristian Eidesvik, Investor, residing Smedasundet 77, N-5528 Haufesud.

Translation into French - Traduction en français

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 7 décembre 2001 au siège social

L'assemblée décide de porter le nombre des administrateurs à six.

L'assemblée décide de nommer M. Kristian Eidesvik, Investisseur, demeurant Smedasundet 77, N° 5528 Haufesud.

Les membres du conseil d'administration sont:

M. Ole Henrik Nesheim, Shipowner, demeurant à Stenderveien 37, N° 5542 Karmsundsund

M. Erik Bartnes, Associé, demeurant à Slyngveien 10, N-0376 Oslo

M. Trym Jacobsen, Directeur Financier, demeurant à Sveingard 21, N-5218 Nordstrono

M. Lars Holter-Sorensen, Directeur Général, demeurant à Ringstabekkveien 18A, N-1358 Jar

M. Oyvind Gjerde, Administrateur-délégué, demeurant Medhaugen 32, N-5174 Mathopen

M. Kristian Eidesvik, Investisseur, demeurant Smedasundet 77, N-5528 Haufesud.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Signature

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2002, vol. 563, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10638/806/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

PERIGORD IMMOBILIERE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.
H. R. Luxemburg B 30.291.

—
*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

Zweiter Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf Euro 30.987,- festgelegt.

Dritter Beschluss

Die bisher ausgegebenen 100 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250 Aktie werden 100 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

Vierter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro dreissigtausendneuhundertsiebenundachtzig (EUR 30.987,-), eingeteilt in einhundert (100) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das gehehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertneununddreissigtausendvierhundertachtzig (EUR 1.239.480) festgesetzt, eingeteilt in viertausend (4.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10621/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GRIZZLY PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxemburg B 79.162.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signatures.

(10629/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SÖDERBERG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxemburg B 67.061.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signatures.

(10630/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CAPUT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxemburg B 67.642.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signatures.

(10631/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LIPID INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.
H. R. Luxemburg B 62.212.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in EUR umgewandelt.

Zweiter Beschluss

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf Euro 842.838,- festgelegt.

Dritter Beschluss

Die bisher ausgegebenen 27.200 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250 je Aktie werden in 27.200 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

Vierter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro achthundertzweiundvierzigtausendachthundertachtunddreissig (EUR 842.838,-) eingeteilt in eintausend (27.200) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertneununddreissigtausendvierhundertachtundsechzig (EUR 1.239.468) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10622/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SC COIN BEAUMONT, Société Civile,
(anc. SC HAGEMEIER).
Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 24 décembre 2001 que:
La dénomination de la société est changée de SC HAGEMEIER en SC COIN BEAUMONT.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

Pour extrait conforme

M. Schaeffer / N. Schaeffer

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10649/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

LIDINAM SOCIETE HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 23.091.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2001 que, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,-=LUF 40,3399, le capital social de LUF 2.500.000,- est ainsi converti en 61.973,38.

En conséquence, tous les autres postes du bilan sont convertis en euros aux taux officiels.

En vertu des dispositions de la loi précitée, le capital social a été augmenté par incorporation au capital d'une partie des bénéfices reportés au 31 décembre 2000 et ce à concurrence de 526,62 (cinq cent vingt-six euros et soixante-deux cents), et ceci avec effet au 1^{er} janvier 2001, afin d'obtenir un capital social arrondi après conversion de 62.500,- (soixante-deux mille cinq cents euros).

En conséquence, le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié et aura la teneur suivante avec effet au 1^{er} janvier 2001:

«1^{er} alinéa. Le capital social souscrit est fixé à soixante-deux mille cinq cent euros (62.500,-) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10645/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

C & M - CAPITAL AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 39.402.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 décembre 2001 que suite à la démission de l'administrateur Monsieur Ferruccio Carminati, le conseil d'administration a décidé de coopter Monsieur Giulio Bonfanti, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 24020 Parre (Bg) Italie, Via S. Alberto, 1, en fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Carminati, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Bonfanti et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant sera votée par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 26 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10646/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

C & M - CAPITAL AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 39.402.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 décembre 2001 que suite à la démission de l'administrateur Monsieur Riccardo Chiari, le conseil d'administration a décidé de coopter Monsieur Antonio Gentili, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 24020 Parre (Bg) Italie, Via S. Alberto, 1, en fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Chiari, démissionnaire.

L'élection définitive de Monsieur Gentili et la décharge pleine et entière à l'administrateur sortant sera votée par la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10647/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

PROGECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R. C. Luxembourg B 48.696.

—
Le bilan au 31 décembre 2000 enregistré à Capellen, le 30 janvier 2002, vol. 138, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10652/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

METALPAR SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.182.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue en date du 31 décembre 2001 que conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001.

En conséquence, l'assemblée générale décide que tous les autres postes du bilan libellés en une monnaie d'un pays de l'Union Européenne qui a adhéré à la troisième phase de l'union monétaire sont convertis pareillement en euros aux taux officiels.

Le capital autorisé est converti de LUF 100.000.000,- à EUR 2.478.935,25.

En conséquence, le premier et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet au 1^{er} janvier 2001:

«**Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à sept cent dix-huit mille quatre-vingt-onze euros et vingt-deux cents (718.891,22) représenté par vingt-neuf mille (29.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**Quatrième alinéa.** Le capital autorisé est fixé à deux millions quatre cent soixante-huit mille neuf cent trente-cinq euros et vingt-cinq cents (2.478.935,25) représenté par cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10648/535/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CLIP S.A., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.838.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(10651/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SCHULER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 5.445.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10653/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SOCIETE IMMOBILIERE KEHLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 32.704.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10654/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SOLUCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 29.705.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10655/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

SOTRANS, SOCIETE DE TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.098.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10656/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

STAR PARTICIPATIONS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 32.697.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 30 janvier 2002, vol. 138, fol. 24, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10657/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TERRE ROUGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 45.943.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10658/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

THERMOLEC SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4750 Pétange, 31, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.414.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2002, vol. 138, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10659/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TREMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 23.876.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 23, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10661/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TRANSPORTS CARLIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.248.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2001, vol. 138, fol. 8, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2002.

A. Carlier

Administrateur-Délégué

(10660/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Immo d.b., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6166 Ernster, 57, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 67.527.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2001, vol. 138, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10662/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

INTRALUX LOCATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 20, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 16.785.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

M. Ehlinger

Administrateur-Délégué

(10663/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

INTERNATIONAL INDUSTRIAL REALISATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.623.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 212, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10664/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

ALPHA SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 22 octobre 2001

Décharge et démission de tout le Conseil d'Administration

Madame Catherine Somers est nommée Administrateur-délégué.

Madame Valérie Somers est nommée Administrateur.

Monsieur Patrice Gathon est nommé Administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Le Bureau

S. Livoir / G. Poncé / S. Delonnoy

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Capellen, le 15 novembre 2001, vol. 137, fol. 94, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(10791/999/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

L'ATELIER PHOTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7560 Mersch, 6C, Centre Marisca.

R. C. Luxembourg B 56.474.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10665/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

MER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Steinfort (Windhof), 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 78.584.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2002, vol. 138, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10668/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

PERFECT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4763 Pétange, 26, rue Oberst Daëssent.

R. C. Luxembourg B 53.487.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2002, vol. 138, fol. 23, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10669/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

PEOPLEWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R. C. Luxembourg B 66.880.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 22, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10670/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GPL ARTISANAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.220.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 30 janvier 2002, vol. 138, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10672/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GPL ARTISANAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.220.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 30 janvier 2002, vol. 138, fol. 24, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10673/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GYMIKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.326.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2001, vol. 138, fol. 8, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10671/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

BUREAU COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Steinfort (Windhof), 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 49.830.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2002, vol. 138, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10674/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

BUREAU DE GESTION DE PATRIMOINES FORESTIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.348.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10675/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

BUSH & CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 59.625.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10676/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CARWASH MOBILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Steinfort), 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 50.549.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2001, vol. 138, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10678/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

CARWASH MOBILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Steinfort), 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 50.549.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10679/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

BTI SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Koerich, 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.247.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2002, vol. 138, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(10677/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GESTIM-INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8560 Roodt/Redange, 1, rue Hiel.
R. C. Luxembourg B 83.698.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 31 décembre 2000, vol. 138, fol. 24, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10680/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GARE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 45.722.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 31, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10681/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

FDM LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 7, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 76.963.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10682/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

RTL DIRECT AG & CO. KG, Société en commandite simple.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 53.689.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10692/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

RTL DIRECT AG & CO. KG, Société en commandite simple.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 53.689.

Les comptes annuels au 16 octobre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10693/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

EURODISTRI SECURITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4621 Differdange, 51, place du Marché.
R. C. Luxembourg B 57.353.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 30 janvier 2002, vol. 138, fol. 25, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10683/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

EURO-SYLVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Koerich (Windhof), 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.176.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10684/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

FDM LUXEMBOURG, S. à r.l., Société de personne à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 7, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 76.963.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 25 janvier 2002, vol. 138, fol. 21, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signature.

(10685/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

COMBI LOGISTIC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5970 Itzig, 13, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 64.907.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 30 janvier 2002, vol. 138, fol. 24, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10686/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

TELEDIRECT S.A. ET CIE, S.E.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 53.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10694/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

TELEDIRECT S.A. ET CIE, S.E.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 53.691.

Les comptes annuels au 16 octobre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10695/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

STUDIO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Étang.
R. C. Luxembourg B 40.261.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10687/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

RTL DIRECT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 50.815.

—
Les comptes annuels au 16 octobre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10696/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

RTL DIRECT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 50.815.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10697/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

DELUX PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Étang.
R. C. Luxembourg B 37.249.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10698/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

GLOBAL MEDIA SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.
R. C. Luxembourg B 42.390.

—
Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 juillet 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Roth Roland

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10777/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

BECTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 18, op der Ahlkerrech.
R. C. Luxembourg B 64.637.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10700/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

GREENCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3817 Schifflange, chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 47.795.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10701/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

EXPRESS MEALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1623 Luxembourg, 8-10, rue Génistre.
R. C. Luxembourg B 73.889.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10702/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

GLOBAL MEDIA SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.
R. C. Luxembourg B 42.390.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10705/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ADN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 64.493.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10706/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

UNIVERSEAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z. I. Zare.
R. C. Luxembourg B 77.679.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10703/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

UNIVERSEAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z. I. Zare.
R. C. Luxembourg B 77.679.

—
Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Bauer

Après lecture de son rapport par M. Larbière, GEFCO S.A., certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10775/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

MULTI MEDIA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.460.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10707/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

LuxiPRIVILEGE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.388.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour LuxiPRIVILEGE, SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature / Signature

(10792/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ALPHA INTERNATIONAL TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. Zare.
R. C. Luxembourg B 76.688.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10704/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ALPHA TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. Zare.
R. C. Luxembourg B 76.688.

—
Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Bauer

Après lecture de son rapport par M. Larbière, GEFCO S.A., certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10776/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

IMPRIMERIE DE GASPERICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 216, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 23.772.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10709/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

LuxiPRIVILEGE PLUS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.505.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour LuxiPRIVILEGE PLUS, SICAV

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature / Signature

(10793/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

K.A.C. AIRLINE MARKETING.

Siège social: L-6231 Bech, 7, op den Aessen.
R. C. Luxembourg B 65.816.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10708/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

K.A.C. AIRLINE MARKETING.

Siège social: L-6231 Bech, 7, op den Aessen.
R. C. Luxembourg B 65.816.

Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par Mme Mancini Danielle
Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10780/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

STUDIO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Etang.
R. C. Luxembourg B 40.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10699/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ORCHIDEA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 74.592.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
des Actionnaires de la société en date du 20 décembre 2001*

Première résolution

Selon la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2001, l'Assemblée prend acte, d'une part, de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et ratifie la cooptation de Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de l'administrateur sortant et, d'autre part, de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur et ce, sans pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

L'Assemblée Générale décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de quatre à trois.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet au 31 décembre 2001, de Messieurs Alessandro Jelmoni, Eliseo Graziani et Mario Iacopini de leur fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société, en remplacement des Administrateurs sortant:

- Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg
- Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg
- Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg

L'Assemblée Générale décide de leur conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10892/024/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ORCHIDEA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.592.

Le contrat de domiciliation conclu le 24 février 2000 entre la Société anonyme ORCHIDEA HOLDING S.A. et la Société Anonyme BANCA INTESA INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social au 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg a été résilié en date du 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Aux fins de réquisition

BANCA INTESA INTERNATIONAL S.A.

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10872/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

ORCHIDEA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.592.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société en date du 12 novembre 2001

Résolution unique

Le Conseil d'Administration décide de transférer, avec effet au 31 décembre 2001, le siège de la Société de la manière suivante:

A biffer:

12, rue Goethe

L-1637 Luxembourg

A inscrire:

19-21, boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10873/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

CAFE LA GRUTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 323, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 54.036.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10710/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

MIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 216, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10711/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

AUTOPARTS MARKET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Jons.
R. C. Luxembourg B 48.891.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10712/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

DISCOUNT TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Z.I. Potaaschbierg.
R. C. Luxembourg B 48.749.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10717/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

TRI-CON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 62.489.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10713/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

TRI-CON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 62.489.

—
Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 14 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Muktan Hira
Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10782/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

SOMMELIER-CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7620 Larochette, 62, rue de Mersch.
R. C. Luxembourg B 34.098.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10723/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

NEWS ARTS NOUVEAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 42, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 63.271.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10724/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

LuxiPRIVILEGE CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.389.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour LuxiPRIVILEGE CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature / Signature

(10794/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

EUROMEDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 59.974.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10714/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

EUROMEDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 59.974.

Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Hittin

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10783/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

MIM'Z.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 22, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.639.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10725/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

LUXICAV, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.337.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour LUXICAV, Sicav

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature / Signature

(10795/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

MAREUG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 67.956.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10715/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

MAREUG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 67.956.

Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 septembre 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Heiremans

Après lecture de son rapport par M. Larbière, GEFCO S.A., certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10784/725/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

EUROPEAN COSMETIC GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.480.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 janvier 2002

Résolution:

Les mandats des gérants et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000/2001 comme suit:

Conseil de gérance

MM. Piofrancesco Borghetti, entrepreneur, demeurant à Conegliano (Italie), gérant;

Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;

Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, gérant.

Commissaire aux comptes

ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

Pour EUROPEAN COSMETIC GROUP, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10883/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

PROMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 53.650.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

GEFCO S.A.

Signature

(10716/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

PROMLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 53.650.

Suite du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2001

Résolutions

1-4) Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et explication du Bilan fait par M. Analice Oliveira De Souza

Après lecture de son rapport par M. Everaldo Medeira De Souza, certifiant la bonne tenue des comptes, les bilans et comptes Pertes et Profits sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5) Le résultat de l'exercice est reporté au compte Pertes et Profits.

6) Par votes spéciaux, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat de l'exercice au 30 septembre 2000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10785/725/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

GIOTTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.424.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en date du 19 décembre 2001

1^{ère} résolution:

Selon la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2001, l'Assemblée prend acte, d'une part, de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et ratifie la cooptation de Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de l'administrateur sortant et, d'autre part, de la démission de Monsieur Virgilio Ranalli de sa fonction d'administrateur et ce, sans pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

L'Assemblée Générale décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de quatre à trois.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

2^{ème} résolution:

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet au 31 décembre 2001, de Messieurs Alessandro Jelmoni, Eliseo Graziani et Mario Iacopini de leur fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

3^{ème} résolution:

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société, en remplacement des Administrateurs sortant:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Marco Bus, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Stefano Cicarello, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de leur conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2002.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10799/024/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er février 2002.

GIOTTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 70.424.

Contrat de domiciliation:

Le contrat de domiciliation conclu le 14 juin 1999 entre la Société Anonyme GIOTTO HOLDING S.A., et la Société Anonyme BANCA INTESA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social au 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg a été résilié en date du 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

BANQUE INTERNATIONALE INTESA S.A.

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10797/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er février 2002.

GIOTTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.424.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration
de la société en date du 12 novembre 2001*

Résolution unique:

Le Conseil d'Administration décide de transférer, avec effet au 31 décembre 2001, le siège de la Société de la manière suivante:

A biffer: 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

A inscrire: 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10798/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er février 2002.
